VILLE DE CLERMONT FERRAND

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **20 juin 2019 à 17 h 00**

AUJOURD'HUI **vingt juin deux mille dix neuf**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 14 juin 2019, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Olivier BIANCHI, Maire, présidant la séance

Présent(e)s : Olivier BIANCHI, Françoise NOUHEN, Christine DULAC-ROUGERIE, Monique BONNET, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Philippe BOHELAY, Simon POURRET, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Cyril CINEUX, Jérôme AUSLENDER, Nicaise JOSEPH, Marion CANALES, Saïd Akim BARA, Gérard BOHNER, Nicolas BONNET, Dominique ADENOT, Valérie BERNARD, Christophe BERTUCAT, Pascaline BIDOUNG, Jean-Luc BLANC, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Edith CANDELIER, Jean-Christophe CERVANTES, Alparslan COSKUN, Louis COUSTÈS, Sandrine DUBOC-GEAY, Sondès EL HAFIDHI, Pascal GUITTARD, Djamel IBRAHIM-OUALI, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Marianne MAXIMI, Pierre MIQUEL, Fabienne MONTEL, Didier MULLER, Florent NARANJO, Nicole PRIEUX, Dominique ROGUE-SALLARD, Laurence SCHLIENGER, Sylviane TARDIEU, Odile VIGNAL

Excusé(e)s ayant donné pouvoir : Géraldine BASTIEN à Edith CANDELIER, Magali GALLAIS à Jean-Christophe CERVANTES, Nadia GUERMIT-MAFFRE à Jean-Luc BLANC, Patricia GUILHOT à Laurence SCHLIENGER, Jean-Pierre LAVIGNE à Jean-Pierre BRENAS, Christian PORTEFAIX à Didier MULLER

Excusé(e)s :

Absent(e)s : François BARRIÈRE, Anne FAUROT, Isabelle PADOVANI, Antoine RECHAGNEUX

Secrétaire : Marianne MAXIMI

Messieurs Jean-Pierre BRENAS et Dominique ADENOT, Madame Marion CANALES arrivent pendant la présentation du diaporama de la question n°1.
Monsieur le Maire sort pour l'examen, les débats et le vote du Compte Administratif (question n°3).
Madame Françoise NOUHEN, Première Adjointe, préside la séance pour la question n°3.
Monsieur Florent NARANJO arrive pendant la présentation du diaporama commun aux questions n°3 à 7.
Madame Odile VIGNAL arrive pendant la présentation du diaporama commun aux questions n°3 à 7 (fin du pouvoir donné à Madame Dominique ROGUE-SALLARD).
Monsieur le Maire reprend la présidence de la séance après le vote de la question n°3.
Monsieur LOUIS COUSTES quitte la séance avant le vote de la question n°9 et donne pouvoir à Madame Fabienne MONTEL.
Madame Valérie BERNARD quitte la séance avant le vote de la question n°14 et donne pouvoir à Monsieur Gérard BOHNER.

Rapport N° 44
SUBVENTION A L'ASSOCIATION "MA CHANCE MOI AUSSI" AU TITRE DU CONTRAT DE VILLE

Le projet de l'« Association Ma chance moi aussi » s'inscrit dans la prévention précoce et propose un accompagnement éducatif et pédagogique aux enfants issus de familles en difficultés éducatives habitant les quartiers prioritaires. Ce projet a vu le jour en 2016 dans un quartier prioritaire de Chambéry. Il consiste à intervenir en prévention précoce en direction d'enfants des quartiers prioritaires, sur la longue durée, à travers un accompagnement global, constant et unifié des enfants, en coopération étroite avec les familles.

Les porteurs de ce projet sont avant tout des acteurs économiques, chefs d'entreprise et dirigeants, mettant leurs compétences au service des grandes problématiques sociétales, en priorité en direction des enfants les plus vulnérables. La volonté de ses dirigeants consiste à essaimer l'expérience positive qui a été conduite à Chambéry dans d'autres villes de la région Auvergne Rhône Alpes. A ce stade, des implantations sont prévues à Lyon, Grenoble et Annemasse.

Dans ce cadre, la Ville de Clermont-Ferrand a fait le choix en 2018 de soutenir ce projet à titre expérimental pour une durée de 2 ans sur le quartier de la Gauthière. Le projet de l'association permet ainsi d'apporter un service supplémentaire pour les familles du quartier, venant compléter les différents projets et dispositifs déjà en place sur ce territoire. Ce projet associe différents acteurs et dispositifs du territoire : école, DRE, prévention spécialisée, ASM, associations du quartier…, afin de définir les articulations entre les différents dispositifs.

A ce jour, l'association accompagne plus d'une trentaine d'enfants identifiés par les acteurs sociaux et propose un accompagnement pédagogique et éducatif après l'école ainsi qu'une partie des vacances scolaires, avec une coopération étroite avec les familles. Il s'agit de prévenir le décrochage scolaire grâce à une aide à la réalisation des devoirs, mais surtout de proposer plusieurs activités d'éveil, de culture, de sport afin de développer la confiance et l'estime de soi, les capacités de raisonnement et l'acquisition du sens du travail, de l'effort et du dépassement de soi. Les enfants concernés relèvent du public de la Réussite Éducative, considérant qu'ils sont orientés par les travailleurs sociaux et éducatifs du territoire en accord avec les parents.

L'association dispose de fonds privés (60%) et de fonds publics (Commissariat Général à l'Égalité des Territoires, CAF, Éducation Nationale) pour déployer son activité à Clermont-Ferrand. Elle sollicite la Ville de Clermont-Ferrand pour apporter un soutien financier à hauteur de 4 500 euros afin de financer ses frais locatifs dans l'appartement qu'elle loue à la Gauthière.
Les crédits nécessaires sont inscrits au Budget Primitif 2019.

En conséquence, il vous est proposé, en accord avec votre commission :

- d'approuver l'attribution d'une subvention de 4500 € au titre du Contrat de Ville à l'association « Ma chance moi aussi » ;
- d'autoriser le versement, en temps utile de cette subvention ;
- d'autoriser Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer la convention qui fixera ultérieurement les termes plus précis du partenariat entre la Ville et l'« Association Ma chance moi aussi ».

DELIBERATION

Après en avoir délibéré, les propositions mises aux voix sont adoptées à l'unanimité.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 27 JUIN 2019

Pour le Maire et par délégation
L'Adjoint

Simon POURRET